



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/L-existence-express-des>

L'existence "express" des travailleurs du privé

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2002 - N° 1027 - décembre 2002 -

Date de mise en ligne : lundi 27 novembre 2006

Date de parution : décembre 2002

Description :

Public-privé : réplique à l'hebdomadaire "l'Express".

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Loin de tomber dans le culte de la personnalité, sur les quelque 200 pages du magazine dont il est directeur, Monsieur Denis Jeambar n'accorde pas plus que le tiers d'une page à son propre éditorial. Écrit en tout petits caractères, celui-ci risque même de passer inaperçu et ce serait dommage. Dans L'Express du 17 octobre, cet éditorial brossait en effet un tableau, un peu forcé semble-t-il, de la situation privilégiée des fonctionnaires, ce qui avait pour résultat étonnant, dans un magazine d'obédience capitaliste, de faire apparaître en contrepartie les travailleurs du privé comme de vrais forçats. Quand une "grande gueule" du monde syndical clamait que les patrons faisaient "crever" les travailleurs, cela ne s'entendait encore qu'au sens figuré, mais Denis Jeambar affirme ici au contraire que c'est de façon bien réelle que ceux-ci sont spoliés de plusieurs années de leur vie.

Paul Vincent s'est permis de lui faire part des inquiétudes qu'un tel éditorial pouvait susciter. Voici la copie du message qu'il lui a adressé le 8 novembre :

L'EXPRESS

A l'attention de Monsieur Denis Jeambar

Monsieur,

Je viens d'avoir tardivement sous les yeux votre éditorial du 17 octobre, qui contient cette révélation terrifiante pour les salariés du privé : « Un fonctionnaire peut espérer de cinq à sept années de vie de plus qu'un salarié du secteur concurrentiel : une donnée qui en dit long sur la pénibilité comparée du travail dans ces deux univers. »

Ce n'est guère valorisant pour le travail en secteur concurrentiel de faire peser une pareille menace sur votre vie.

Retraité de ce secteur défavorisé, je me réjouis dans mon cas particulier d'avoir survécu au-delà de la moyenne, mais je souhaiterais néanmoins comme vous la disparition de cette scandaleuse injustice.

Dans mon esprit, cela devrait passer par une amélioration de ces conditions de travail dans le privé auxquelles vous attribuez des effets mortifères pires que ceux de l'alcool ou du tabac, alors qu'il est malheureusement plus difficile de se passer de travailler. Ce qui m'inquiète dans votre long plaidoyer pour davantage de justice, c'est que vous y dénoncez essentiellement la vie trop belle faite aux fonctionnaires et semblez vouloir aligner en tous points leurs conditions sur celles du privé. Devront-ils renoncer aussi au privilège de vivre beaucoup plus longtemps ?

J'avais autrefois entendu dire que l'égalisation par le bas était propre aux socialismes et autres "utopies" égalitaires, mais je croyais que de telles solutions n'avaient pas cours chez nous aujourd'hui.

Je constate dans l'Express de cette semaine que d'autres lecteurs ont également été surpris et que la dénonciation des avantages des fonctionnaires ne semble pas suffire à déclencher l'enthousiasme des désavantagés. N'est-ce pas d'ailleurs aussi un axiome des classes dirigeantes que ce n'est pas en prenant aux riches que les pauvres se porteront mieux ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'existence "express" des travailleurs du privé

Post-scriptum :

Au moment où nous mettions sous presse ce message n'avait pas encore reçu de réponse et n'avait pas non plus été soumis à débat dans le courrier des lecteurs. Il serait pourtant intéressant d'y voir plus clair dans cette controverse. Elle montre quelles solutions inquiétantes certains sont en train d'envisager pour, soi-disant, rétablir l'égalité entre ceux du secteur public et ceux du secteur privé. Pour pouvoir lutter à front commun contre les menaces qui, sous ce prétexte, visent aussi bien les uns que les autres, il serait bon pour eux d'instaurer d'abord la fraternité.